



Sommaire

La chronique du maire	4
La Corporation de développement	7
La bibliothèque	11
Votre Caisse populaire	12
La page communautaire	13
La rubrique informative	16
Le calendrier des activités	21
Pour nous rejoindre	24

Un grand merci à tous nos collaborateurs.

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par le Comité de développement et la Ville de Macamic.

Mise en pages : Ginette Labbé

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 8 no 1
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La chronique du maire

Chers concitoyens,
Chères concitoyennes,

Tout d'abord permettez-moi de vous adresser nos meilleurs voeux de santé et de bonheur pour l'année 2003.

Le 12 décembre dernier, le conseil municipal a adopté le budget 2003 en conformité avec les décrets ayant regroupé les trois anciennes municipalités. Ce budget sera de 2 154 677 \$, en hausse de 3,2 % par rapport à celui de l'année 2002.

Concernant la taxation, le secteur Colombourg maintient sa taxe foncière globale à 0,9370 \$/100 \$ tandis que le service des ordures sera de 74,90 \$ par unité de logement au lieu de 67,71 \$ en 2002, en raison de la répartition de l'augmentation des dépenses du comité des déchets du secteur de Palmarolle.

À l'ancienne paroisse, les ententes prévoient l'ajout d'une taxe d'étalement sur cinq ans afin de rejoindre le taux de la taxe foncière payée par ces contribuables en 2001; c'est donc une augmentation de 0,0795 \$/100 \$ pour 2003.

Pour l'ancienne ville, la taxe de nivellement a été diminuée de 0,08 \$/100 \$, et ce, conformément au décret.

Les dépenses reliées aux primes d'assurances pour la municipalité ont augmenté de 66,7 %, soit une somme de 27 018,21 \$, ce qui correspond à une hausse de 0,04 \$/100 \$ d'évaluation.

Le détail des taxes de services vous est donné à la page suivante.

Concernant les taxes de services :

	Ordures	Eau	Égout
- ancienne paroisse	¹ 88 \$	*	N/A
- ancienne ville	¹ 88 \$	¹ 283 \$	² 232,50 \$

Légende : * les contribuables de l'ancienne paroisse qui sont desservis par le réseau d'aqueduc déboursent annuellement 283 \$ pour ce service.

¹ maximum de 3 logements facturés par propriété

² maximum de 2 logements facturés par propriété

Voici maintenant le détail des décisions importantes qu'a prises le conseil municipal après la réunion du 12 novembre 2002.

Réunion du 25 novembre 2002 :

➔ Adoption des prévisions budgétaires d'ordures ménagères et de l'eau pour l'année 2003;



- ➔ Octroi du contrat d'achat de la signalisation routière pour le secteur de la Ceinture du Lac.

Réunion du 9 décembre 2002 :

- ➔ Renouvellement de l'entente relative à la gestion des déchets du secteur Colombourg et de celle de notre participation financière à la Corporation du transport adapté d'Abitibi-Ouest pour 2003;
- ➔ Autorisation du renouvellement du protocole d'entente pour le maintien en poste de l'agent de développement jusqu'au 31 mars 2003.

Réunion du 12 décembre 2002 :

- ➔ Adoption du budget de la municipalité pour l'année 2003;
- ➔ Adoption du programme triennal d'immobilisations 2003-2004 et 2005;
- ➔ Adoption des règlements de taxes

2003.

Réunion du 13 janvier 2003 :

- ➔ Appui aux demandes de subventions pour le programme volet II pour des travaux sylvicoles aux propriétés de messieurs Gérard Thériault et Guy Dessureault;
- ➔ Résolution fixant les augmentations salariales des employés à 2 % en 2003 et 2,5 % en 2004;
- ➔ Virement d'une somme de 5 000 \$ de la réserve de fusion du secteur Colombourg à la réserve d'entretien du macadam pour le même secteur;
- ➔ Adoption du calendrier de conservation des archives de la nouvelle ville;
- ➔ Appui à un nouveau promoteur pour une demande à un programme de

- soutien au travailleur autonome;
- ➔ Appui pour une étude de faisabilité pour le projet d'une radio communautaire en Abitibi-Ouest.

Maire

Comme aucun autre avis ne vous parviendra concernant les changements d'adresses, nous désirons rappeler à tous les contribuables ayant été visés par une nouvelle numérotation civique de leur propriété, et dont les modifications n'ont pas encore été réalisées, que l'obligation de se conformer est en vigueur depuis le 10 décembre dernier. Des contraventions devront être données aux contrevenants au cours des prochaines semaines; **le service du 911 fonctionne avec la nouvelle numérotation depuis le 10 décembre dernier**. Nous remercions la population qui a très bien collaboré à ce jour pour les modifications.

Veillez accepter nos sincères salutations.

Daniel Rancourt

La Corporation de développement

La Corporation de développement, suite et engagement!

C'est avec enthousiasme que j'ai décidé de faire suite à monsieur Yvon Gagné, président de la Corporation de développement de Macamic. On dit souvent qu'avec une poignée d'humains on peut changer « le monde », je crois plutôt que la succession d'efforts, de volonté et d'implications ajoutent au meilleur...

Je n'irai pas dans les bilans ni dans les projections. J'en suis à reconnaître tout ce qui a été fait et ce qui reste à faire chez nous. Je tiens plutôt à vous assurer qu'à titre de nouveau président de la Corporation de développement, je tenterai de bien prendre « soin » de notre ville-cité! Participer au développement d'une ville, à travers ses défis et ses revers, demande de l'audace, de l'engouement et

de la foi!

J'en viens donc à mon principal tout premier message : je crois en Macamic, à son développement, au rassemblement de citoyens qui veulent le meilleur, LEUR meilleur... Aux gens qui savent ce qui pourrait améliorer leur vie, qui veulent et peuvent améliorer leur milieu et qui sont capables de le faire... Je crois aussi qu'avec les bénévoles de la Corporation, nous pouvons poursuivre le mandat de « leviers contagieux » pour entraîner tout un chacun, nous, la population, à **vouloir et pouvoir le meilleur**... Nous y veillerons à toutes nos réunions et en écho de ce que VOUS, vous nous offrirez comme jalons (suggestions, demandes, réactions, etc.)

Nous avons la chance d'avoir monsieur Ghislain Deschênes, agent de développement chez nous, qui fait magistralement bien son boulot. Des

projets sont en route, des appels sont lancés et monsieur Deschênes a su, au quotidien, imposer son dynamisme, voire son acharnement. Faire avancer une ville au meilleur, ça exige et convie à de beaux exploits et à beaucoup de dépassement!

J'aimerais remercier monsieur Yvon Gagné qui a tenu la barre de la Corporation, et des innombrables implications qui en découlent, avec dévouement et générosité. Je salue sa loyale et incroyable passion du meilleur pour Macamic. Il poursuivra son oeuvre à titre de vice-président de la Corporation pour assurer une continuité dans notre organisation. Je compte sur lui, de même que sur tous les membres de la Corporation qui font aussi preuve d'un admirable engagement pour le meilleur, qui y croient et méritent d'en être dignement remerciés!

Enfin, je souhaite à toute la population, en version 2003, de **croire activement** en ce qu'il y a de meilleur, pour nous, chez nous, grâce à nous!

Réjean Parent, président

Concitoyens, concitoyennes,

Au moment où vous lirez ces lignes, la première partie de l'hiver, considérée comme la plus difficile, sera écoulée, le soleil nous donnera des jours plus doux et la période de lumière naturelle sera rallongée de beaucoup; bref, le moral devrait être au beau fixe et il sera temps, plus que jamais, de mettre nos rêves sur la table afin d'en faire le tri et de vérifier les possibilités de réalisation de ceux qui rendraient la vie meilleure à la collectivité.

Je me fais le porte-parole de la Corporation afin de vous réitérer notre appui. Tout projet, aussi farfelu puisse-t-il être, s'il est bien structuré, mérite qu'on

s'y arrête et qu'on l'examine. Même si nous avons indéniablement pris un virage touristique, n'allez pas penser que les secteurs industriels et commerciaux ne nous interpellent plus. Au contraire, nous sommes à l'affût de toute opportunité susceptible d'inciter de nouvelles entreprises créatrices d'emplois à s'établir chez nous.

Nous vous demandons, population de la nouvelle ville de Macamic, à faire de même. Il y a plus de chances que l'on réussisse à trouver des choses si nous sommes trois mille personnes à chercher, plutôt que douze; même si les administrateurs de la Corporation sont sensibilisés et qu'ils sont dévoués à la cause, ils ne peuvent tout voir. Et ce sont des bénévoles eux aussi...

Préparons notre demain dès aujourd'hui. Ne prenons pas pour acquis que ce qu'il nous reste va toujours nous rester. Agissons comme si nous étions confrontés à une situation de survie, ainsi la marge de

manoeuvre qui s'en dégagera apportera la sécurité et la paix pour nous et les générations futures. Donnons-nous comme objectif d'apporter UNE industrie créatrice d'emplois pour 2003, si petite soit-elle. Le monde attire le monde, l'activité engendre l'activité et l'enthousiasme est TOUJOURS contagieux; c'est ce que je vous souhaite pour l'année qui débute.

Étant donné qu'il n'y a pas eu d'avancement tangible dans les dossiers en cours, dû à la période des Fêtes, la liste des dossiers ne sera pas publiée dans ce numéro de l'Info-Mak.

Amicalement,

Ghislain Deschênes
Agent de développement

Marina / Espaces verts

Comme je vous l'avais mentionné dans l'édition de décembre 2002 de l'Info-Mak,

nous sommes à mettre sur pied un comité de travail pour l'implantation du projet Marina / Espaces verts. Je vous explique ce dont il s'agit et demande à ceux et celles que le projet intéresse ou qui auraient des questions ou des doléances à apporter à me contacter. Nous voulons que le comité soit opérationnel vers la fin février et que l'on puisse commencer à peaufiner le projet dès mars 2003.

Ce projet vise à améliorer l'entrée sud-est de la ville (la partie en face du parc Tembec et du quai actuel) et à doter la ville et la population des environs d'une nouvelle descente de bateaux située sur la rivière, donc à l'abri des vents dominants. Cet élément, en plus d'être pratique et convivial, aura pour effet de permettre aux utilisateurs du lac Macamic de le faire d'une façon plus confortable et sécuritaire. On n'a qu'à se rappeler les problèmes causés par la sciure de bois accumulée dans la descente actuelle, la faible profondeur de l'eau, surtout en fin d'été et les dangers de débarquer ou embarquer

son embarcation lorsqu'il y a un peu de vent; la réalisation de ce projet pourrait inciter des gens de l'extérieur de Macamic à venir visiter notre lac, créant ainsi un achalandage pour les commerces locaux.

Cette idée n'est pas nouvelle, mais a été accentuée par le consensus qui s'est dégagé lors de la réunion sur la Politique nationale sur la Ruralité tenue à l'automne 2002, réunion à laquelle participaient environ 80 personnes représentant des citoyens de tous les groupes d'âges de notre milieu.

Alors, si vous avez des idées, suggestions, commentaires ou si ça vous tente de vous impliquer pour ce projet structurant, rejoignez-moi au 782-4604 poste 225.

NOUVEAUX ARRIVANTS

La Corporation de développement de Macamic tient à souhaiter la plus cordiale bienvenue à monsieur John Thenhave et à madame Mireille Lambert qui se sont

récemment portés acquéreurs de la ferme de monsieur Jacques Préville et de madame Suzanne Champagne. Bon succès dans votre entreprise et sachez que vous pouvez toujours compter sur notre collaboration.

Monsieur Jacques Préville ne prend pas une retraite complète; il continuera à faire des travaux de ferme à forfait et poursuivra la culture de céréales; il est difficile d'arrêter complètement quand on a travaillé toute sa vie.

Bonne retraite partielle, Jacques et Suzanne!

Ghislain Deschênes, agent de dév.

La bibliothèque

Macamic (Nouveautés)

➔ Guide de l'auto 2003

Jacques Duval

➔ Jamais seuls ensemble

Jacques Salomé

➔ Rhume des foins
Catherine Stevens

➔ Le billet gagnant
Mary Higgins-Clark
(Don Club Lions)

➔ Et si c'était la thyroïde
Dr Pierre Mys

➔ Jeune femme cherche
émotions
Claire Caron

➔ Retour à Summer Island
Kristin Hannah

➔ Horoscope chinois 2003

➔ Je vais le dire à maman
Laure-Anne Bayre

➔ Moi, orphelin, play-boy et taulard
Christophe Rocancourt

➔ Les drogues et dépendances
François Hervé

➔ La réflexologie pour tous
Denis Lamboley

➔ Les saisons du désir
Janice Graham

➔ Découvrez la méthode Pilates
Anna Selby



Grand merci au Club Lions qui nous a fait un don de 300 \$ pour l'achat de volumes.

Maryse St-Pierre a gagné le dictionnaire Larousse 2003 offert par la Corporation de développement.

Votre Caisse populaire

MESSAGE IMPORTANT

La direction de votre Caisse désire vous aviser qu'elle prolongera ses heures d'ouverture, afin de vous permettre de faire votre cotisation REER, en ouvrant ses portes aux heures suivantes, sur rendez-vous seulement :

- ➔ Samedi 22 février 2003 de 10 heures à 15 heures;
- ➔ Du lundi 24 février au vendredi 28 février 2003 de 9 heures à 20 heures;
- ➔ Samedi 1er mars 2003 de 10 heures à 15 heures;
- ➔ Lundi 3 mars 2003 de 9 heures à 17 heures.

Pour nous joindre, composer le :

(819) 782-4676, Centre de service de Macamic;

(819) 796-3363, Centre de service de Taschereau;

(819) 782-3751, Centre de service d'Authier-Nord.

Merci de la confiance que vous portez à votre Caisse populaire Desjardins de Royal-Roussillon.

Le personnel et la direction

La page communautaire



Club Lions de Macamic

L'année 2003 est une année spéciale pour le Club Lions de Macamic. En 1978, des gens désireux de mieux servir la population fondèrent le Club Lions de Macamic avec l'aide du Club Lions de La Sarre qui les avait parrainés.

Qu'en est-il du Club 25 ans plus tard?

Le club compte 17 membres dont un membre fondateur, monsieur Robert Sirois, qui est toujours aussi impliqué puisqu'il agit cette année à titre de secrétaire.

La devise « servir » est toujours là comme en fait foi l'implication du club dans :

la brigade scolaire
la guignolée
la journée de la sécurité à bicyclette
la vente de garage
le Show & Shine, etc.

La devise du Club Lions étant « servir », c'est sous ce thème que s'est terminée l'année 2002, mais cette fois-ci en agrandissant notre territoire puisque les Lions, en plus de passer la guignolée sur le territoire de Macamic, ont ajouté le secteur Colombourg.

Les gens du secteur Colombourg, tout comme ceux du secteur Macamic ville et paroisse, se sont montrés généreux et grâce à notre implication à tous, des familles démunies ont retrouvé au pied de l'arbre de Noël des jouets, denrées, articles essentiels, etc.

« Servir » est bien plaisant lorsque tous les gens se donnent la main et le Club Lions de Macamic souhaite que l'année 2003, qui marque le 25^e anniversaire de fondation du Club, soit reconnue comme l'année où les gens se sont montrés fiers de s'entraider afin de mieux « servir » les organismes locaux.

Lion Michel Boisclair, président du Club et tous les membres Lions de Macamic

Jardin communautaire

Nous aurons encore cette année la possibilité de cultiver nos légumes dans le jardin communautaire que la Ville met à notre disposition.

Si vous êtes intéressé à avoir une parcelle de terrain de 18' x 20', réservez dès maintenant. Les personnes qui possèdent une clef et qui ne peuvent pas faire leur jardin cette année, veuillez s'il vous plaît

la remettre à l'une des responsables.

Jeannine Bédard au 782-2389

Doris Labbé au 782-4368

Cours de sécurité dans le maniement des armes à feu et cours de sécurité nautique

Même si, malheureusement, l'Association de Chasse et de Pêche de Macamic n'existe plus officiellement, en tant que moniteur PESCOF et résidant de Macamic, ce fait me chagrine un peu. Aussi, après en avoir discuté avec monsieur Ghislain Deschênes, agent de développement, j'aimerais informer nos concitoyens de la possibilité de dispenser les cours suivants : le Cours canadien de sécurité dans le maniement des armes à feu (CCSMAF), Initiation à la chasse avec armes à feu (ICAF) et, toujours selon la demande, le cours de Sécurité nautique (SN) visant l'obtention de la carte de

compétence pour le conducteur d'embarcation de plaisance.

Du fait que l'Association de Chasse et de Pêche de Macamic n'est plus membre de la Fédération québécoise de la faune (FQF) et donc ne peut plus offrir ces cours, je crois malgré tout qu'ils répondent à un besoin et qu'il serait possible de les dispenser par une autre association membre de la FQF, ceci justement grâce à la FQF.

Pour respecter les normes de tenue de ces cours, si vous êtes intéressé, vous pouvez me rejoindre au 788-2550 du lundi au vendredi de 9 heures 30 à 16 heures 30. Le nombre de personnes requis pour les cours sur les armes à feu est de 25 avec un maximum de 30; pour le cours de Sécurité nautique, le minimum est aussi de 25 et le maximum à 30 également.

Yves Chalifoux
Moniteur PESCOF



Félicitations à Marie-Lyne Gilbert qui a remporté le 1^{er} prix lors du concours de texte pour une chanson portant sur la prévention du tabagisme.

La chanson, enregistrée sur disque compact, sera diffusée dans les polyvalentes et peut-être plus...

Bon succès!

La population de la MRC d'Abitibi-Ouest peut joindre Info-santé CLSC au numéro 333-2354 à toute heure du jour et de la nuit et même la fin de semaine.

Info-santé CLSC est un service direct de réponse professionnelle téléphonique disponible 24 heures par jour/ 365 jours par année. Une infirmière vous conseille, donne de l'information, une réponse pour tout ce qui vous cause du souci au sujet de votre santé ou de celle d'un proche et vous

orienté, s'il y a lieu, vers la meilleure ressource.

Source : **Dolorès Côté, sec. dir.**
Direction des services à la population et des soins infirmiers
Réseau de la santé et des services sociaux des Aurores boréales
333-2311 poste 2308

Rubrique informative

Nouvelle approche d'accompagnement pour les entrepreneurs

Un bilan positif pour la première série de formation du Sentier des Affaires!

Le Centre local de développement d'Abitibi-Ouest et Emploi-Québec sont satisfaits du déroulement et de l'intérêt porté à la première session de formation du Sentier des Affaires, projet pilote ayant débuté en octobre 2002. Plus d'une vingtaine de personnes ont pris part à un

ou plusieurs de ces ateliers pour une moyenne de dix promoteurs par formation hebdomadaire. Pour certains, il s'agissait d'une première étape dans le but de démarrer leur entreprise alors que pour d'autres, le Sentier des Affaires représentait une opportunité de parfaire leurs connaissances suite au démarrage récent de leur entreprise. Madame Michèle St-Georges, copropriétaire du Relais du Lac à la Truite à St-Vital de Clermont, est un exemple de réussite, elle qui a pris part à tous les ateliers du Sentier des Affaires pour ainsi opérer son entreprise sur des bases solides.

Rappelons que cette approche innovatrice d'accompagnement de promoteurs est présentée sous la formule de dix séances de formation gratuites échelonnées sur dix semaines. Ces ateliers touchent les différents volets reliés au démarrage et à la gestion d'une entreprise. Des thèmes comme le marketing et la mise en marché, la gestion des ressources humaines, la législation et la comptabilité sont abordés.

Étant donné que les formations sont offertes en rotation de façon continue durant un an, les entrepreneurs peuvent intégrer le Sentier des Affaires à n'importe quel moment. Le CLD d'Abitibi-Ouest et Emploi-Québec convient les personnes qui ont la piqûre des affaires et ceux qui opèrent leur entreprise depuis moins de deux ans à s'inscrire dès maintenant auprès du coordonnateur, monsieur Richard Jobin au 333-1233.

Source : Nico Dubé
 Agent de communication
 CLD d'Abitibi-Ouest
 (819) 333-2214

Dominic Lachaine
 Conseiller en développement de la main-d'oeuvre et de l'emploi
 Emploi-Québec (Centre local d'emploi de La Sarre)
 (819) 339-7901 poste 237

Très chers amis,

Tel que le veut la tradition, permettez que je prenne quelques instants pour vous offrir à tous mes plus chaleureux voeux de la saison : des voeux de paix, de santé, de joie de vivre et de réalisation personnelle.

Comme chaque année est unique, si l'année qui se termine n'a pas été à la hauteur de vos aspirations, sachez bien que celle qui commence déborde de promesses, de possibilités et d'espoirs renouvelés.

Je vous offre en toute amitié mes meilleurs voeux pour une bonne année 2003!

François Gendron
Député d'Abitibi-Ouest

Fondation canadienne du rein
Section Abitibi-Témiscamingue

Notre grande campagne de financement pour les maladies du rein se tiendra du 9 au 16 mars 2003.

L'Abitibi-Ouest est le secteur le plus affecté par cette terrible maladie qu'est l'insuffisance rénale.

Nous aurons enfin notre centre de dialyse à La Sarre à compter de juillet 2003 mais l'effort ne s'arrête pas là. Nous avons grandement besoin de l'aide de tous car nous devons maintenant acheter certains équipements afin de meubler les salles de dialyse.

Un pourcentage des sommes recueillies sera affecté à la recherche.

Nous comptons donc sur votre générosité et nous vous remercions pour votre contribution.

Le comité de financement

Le Centre des R.O.S.É.S. de l'Abitibi-Témiscamingue est un organisme à but non lucratif fondé en 1991; c'est une ressource régionale en matière de VIH/sida. Il oeuvre au soutien et à

l'écoute des personnes vivant avec le VIH/sida et de leur entourage. En plus, nous effectuons des mandats de prévention et de sensibilisation à travers l'ensemble des municipalités de l'Abitibi-Témiscamingue.

Si vous croyez que les récents progrès médicaux ont fait du VIH/sida une maladie chronique, détrompez-vous! Il n'existe aucun vaccin; vous pouvez être infecté par le VIH, peu importe votre sexe, votre âge, votre identité ou orientation sexuelle. Selon les dernières recherches :

- »> quelque 5 millions de personnes ont été infectées par le VIH en 2001 dans le monde;
- »> plus de 50 000 Canadiens ont contracté le virus du sida depuis l'apparition de la maladie;
- »> environ 15 000 Canadiens vivent avec le VIH sans le savoir;
- »> le nombre de femmes vivant avec le VIH/sida a augmenté de 48 %

depuis 1996;

- »> 18 000 personnes souffrent de la maladie au Québec;
- »> en Abitibi-Témiscamingue, environ 150 personnes en sont atteintes.

Si vous désirez en savoir plus sur la problématique ou sur les services du Centre des R.O.S.É.S., vous pouvez nous rejoindre au :

(819) 764-9111
1 800 783-9002

Site Internet :
www.cablevision.qc.ca/centredesroses
Courriel: centre-r.o.s.e.s@cablevision.qc.ca

Inscription à la
pré-maternelle pour Macamic

Je suis présentement en période d'inscription pour la pré-maternelle pour

septembre 2003. Pour être éligible, l'enfant devra avoir quatre ans au 1er octobre 2003. Il fréquentera l'école à raison de deux demi-journées par semaine, soit environ deux heures et quart. Il y a possibilité de transport scolaire pour aller ou retour pour les enfants qui résident dans les rangs.

La pré-maternelle sera un milieu d'éveil pour votre enfant; les activités qu'il vivra en classe, soit causeries, histoires, chansons, bricolage, arts plastiques, jeux éducatifs, casse-tête et ordinateur favoriseront l'apprentissage des notions de base chez votre enfant de quatre ans. Elle l'initiera à la vie en groupe pour acquérir ainsi des bases solides pour son entrée en milieu scolaire. J'enseigne dans ce domaine depuis 17 ans.

Pour plus de renseignements, veuillez me contacter et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions. Faites vite car les places sont limitées.

Technicienne d'éducation en service de garde

Sandra Jalbert

191, rue Bégin

Ste-Germaine Boulé (Québec)

JOZ 1MO

(819) 787-6104

Quillethon

L'Entre-Acte « Maison de la famille » réalisera son 5e quillethon annuel, comme activité d'autofinancement, le samedi 22 février 2003. Toute la population est invitée à y prendre part en formant une équipe de six personnes. Vous pouvez jouer selon l'horaire de votre choix, soit de 18 heures à 21 heures ou de 22 heures à 1 heure. En participant, vous contribuerez à la poursuite des activités que l'organisme offre aux familles de la MRC depuis huit ans. Inscrivez-vous le plus tôt possible en téléphonant à Suzie au 333-9819.



Dépistage du cancer du sein

Un programme structuré de dépistage du cancer du sein est offert à toutes les femmes de 50 à 69 ans; ces femmes sont invitées par lettre à passer une mammographie tous les deux ans dans un centre de dépistage. Mieux vaut agir que réagir! Madame Angèle Rousseau, coordonnatrice régionale du Programme québécois de dépistage du cancer du sein, invite les femmes qui désirent des renseignements sur le programme à contacter sans frais le Centre de coordination des services régionaux, localisé à Rouyn-Noranda, au numéro de téléphone suivant : 1 866 321-3232.

Le taxage au Québec

Le ministre de la Sécurité publique, monsieur Serge Ménard, a rendu public un rapport sur les jeunes et le taxage au Québec qui révèle des différences surprenantes entre le problème réel et la perception qu'en ont les jeunes. Le rapport

nous apprend d'abord que près du tiers (29 %) des jeunes Québécois ont vécu l'expérience du taxage comme victimes (11,2 %), auteurs (6 %) ou témoins (23 %), certains ayant expérimenté deux situations, sinon les trois. En ajoutant tous ceux et celles qui craignent d'être victimes du taxage sans jamais y avoir été exposés (32,7 %), on constate alors que le nombre de jeunes affectés par le problème double pour atteindre 62 %. Le rapport intitulé « Les jeunes et le taxage au Québec » ainsi que la liste des projets de prévention du taxage peuvent être consultés sur le site Internet du ministère (www.msp.gouv.qc.ca) à la section Publications de la rubrique Criminalité et prévention.

Le calendrier des activités

Février	16	Patinage artistique des jeux de l'Abitibi-Ouest
	22	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic
	24	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
	27-28	Festival Pré-Novice
Mars	1-2	Festival Pré-Novice
	2	Soirée de danse du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire à 19 heures 30
	7-8-9	Tournoi hockey social
	9	Brunch au Club de l'Âge d'Or de Macamic
	10	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30
	22-23	Spectacle annuel du Club de patinage artistique de Macamic
	24	Réunion du conseil municipal à 19 heures 30 (à confirmer)
29	Soirée de danse avec musiciens au Club de l'Âge d'Or de Macamic	
Avril	6	Souper à la cabane à sucre suivi de la soirée de danse du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg à la salle communautaire

Danse en ligne le 1er samedi de chaque mois, à 20 heures, au Centre récréatif de Macamic, avec Louise et Jean-Guy Dupuis.

La Fabrique de Macamic vous invite à son **BINGO** au sous-sol de l'église tous les dimanches à 18 heures 45; 2 600 \$ en prix remis chaque semaine. À 20 heures 30, bingo en réseau. Entrée au choix : 18 faces pour 18 \$ ou 12 faces pour 15 \$. Bienvenue à tous!



Bingo tous les mardis à 18 h 45

Centre récréatif de Macamic - Gros lot 1 400 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

Participez au bingo en réseau au Québec : gros lot variant entre 15 000 \$ et 25 000 \$; celui-ci a été gagné à plusieurs reprises dans notre salle.

Heures d'ouverture de la bibliothèque

Colombourg

Le mercredi de 19 heures à 20 heures 30 et deux mercredis par mois de 12 heures 30 à 14 heures 30

Macamic

Le mercredi de 14 heures à 16 heures et de 19 heures à 21 heures

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 10 avril 2003; **la date limite pour apporter vos textes est le 7 mars 2003**; veuillez les faire parvenir à l'hôtel de ville ou par télécopieur au 782-4283.

Pour nous rejoindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Le numéro de téléphone est **(819) 782-4604**

		<u>Poste</u>
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Secrétaire-trésorière adjointe	223
Madame Nicole Bouffard	Secrétaire-trésorière adjointe	227
Madame Lucette Bastien	Coord. aux associations sportives et de loisirs	230
Monsieur Ghislain Deschênes	Agent de développement de la Corporation	225
Monsieur Stéphane Labrie	Gestionnaire et opérateur privé du Centre Joachim-Tremblay	231
Bureau de l'animation en loisirs		233
Monsieur Renald Mélançon	Usine de filtration	240 ou 241
Monsieur Richard Michaud	Contremaître	224 ou 239
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire de direction	221
Gare		244
Restaurant du Centre Joachim-Tremblay		237
Info-loisirs	Horaire des activités	2
Service d'urgence 24 heures	(pour bris d'aqueduc ou d'égout)	5
<hr/>		
Madame Suzanne Poliquin	Office municipal d'habitation	787-6340
Urgence (police, service d'incendie, ambulance)		9-1-1

Télécopieur Ville de Macamic : **(819) 782-4283**

Télécopieur Centre Joachim-Tremblay : **(819) 782-4464**

Adresse électronique : **villemacamic@cablevision.qc.ca**